**Monsieur Gregorio Eljach Pacheco**

Procureur Général de la Nation

S/c de Son Excellence Monsieur Alfonso Prada,

Ambassadeur de Colombie en France.

22, rue de l’Elysée 75008 – Paris

Courriel : [efrancia@cancilleria.gov.co](mailto:efrancia@cancilleria.gov.co)

Copie à : [info@minambiente.gov.co](mailto:%20info@minambiente.gov.co)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

Objet : préoccupations concernant la situation des 11 paysans de Jericó

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations concernant la situation des 11 défenseurs de l’environnement de la ville de Jericó : Mauricio Londoño, Juan Carlos Salinas, Rubiel Arango, Gustavo Arboleda, José Gabriel Suárez, Argiro Tobón, José Luis Bermúdez, William Gaviria, Albeiro Cardona, Porfirio Garcés y Rodolfo Tobón.

Ces 11 paysans, défenseurs de l’environnement, s’opposent au projet de mine Quebradona et mènent des actions pacifiques depuis plusieurs années pour préserver la vocation agricole de leurs terres. Depuis le 13 mai 2025, ils sont accusés de kidnapping, vol qualifié et lésions personnelles. La *Defensoría del Pueblo* ainsi que le bureau colombien du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme ont exprimé leurs inquiétudes sur la criminalisation de la défense de l’environnement et appelé à un procès équitable pour les 11 paysans de Jericó.

La Colombie a récemment ratifié l’Accord d’Escazú, il est essentiel que votre pays en respecte les principes et garantisse un environnement sûr pour celles et ceux qui défendent l’environnement.

Au vu de ces éléments, je vous exhorte, Monsieur le Procureur, à œuvrer pour un procès équitable pour les 11 défenseurs de l’environnement de Jericó afin de protéger le droit fondamental à un environnement sain.

Dans cette attente, je vous prie d’agréer, Monsieur le Procureur général de la Nation, mes salutations distinguées.